

Image not found or type unknown



## Visa en vue de se marier avec un ressortissant français

Par **mattdechnord**, le **02/07/2009** à **23:09**

Bonjour

Je suis français et vais me marier avec une brésilienne au mois d'octobre. Lorsque nous avons appelé le consulat de Rio, nous avons appris que le visa pour mariage n'était plus délivré depuis le 1er juin. La personne nous a dit qu'il fallait maintenant faire une demande de visa visiteur et que l'obtention était de 15 jours maximum. Quelqu'un pourrait-il confirmer ou infirmer cette information ?

L'obtention d'un visa permet normalement de demander un titre de séjour temporaire (1 an) après le mariage. Est-ce toujours vrai ?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Matthieu